



# LE LABEL BAS-CARBONE

## Un dispositif innovant pour financer vos projets de reboisement !

Votre coopérative Alliance Forêts Bois vous accompagne pour le montage et le suivi de votre projet de financement Label Bas-Carbone :

- Étude du projet pour accéder à la labellisation
- Recherche de financeurs & contractualisation
- Réalisation des travaux de (re)boisement & maîtrise d'œuvre

### QU'EST-CE QUE LE LABEL BAS-CARBONE ?

Créé par le Ministère de la Transition Ecologique, le Label Bas-Carbone permet aux propriétaires forestiers de faire financer leurs projets de (re)boisement par des entreprises, des associations, des collectivités et des citoyens sur la base du volontariat.



Ces projets labellisés doivent permettre de **réduire les émissions de CO<sub>2</sub>** ou de **séquestrer du CO<sub>2</sub>** et peuvent être cumulés avec des aides publiques si ces dernières sont inférieures à 50% du coût total des travaux.

Grâce à Alliance Forêts Bois, vous pouvez obtenir jusqu'à 80 % de financement pour votre projet !

### PUIS-JE BÉNÉFICIER DU LABEL BAS-CARBONE ?

Je suis propriétaire de parcelles de :

①

Taillis simple de feuillus avec des potentialités de production forestière

②

Terres non forestières depuis 10 ans ou plus (*Friches agricoles ou industrielles, terres agricoles, pâtures, prairies*)

③

Peuplements forestiers dégradés depuis moins de 5 ans (*tempête, incendie, dépérissement, attaques sanitaires...*)

Surface > 0.5 ha (1 parcelle ou groupe de parcelles attenantes)

Travaux n'ayant pas déjà débuté

Si aides publiques, elles ne doivent pas dépasser 50% du coût du projet



Mon projet est potentiellement éligible  
Je contacte Alliance Forêts Bois pour étudier mon projet

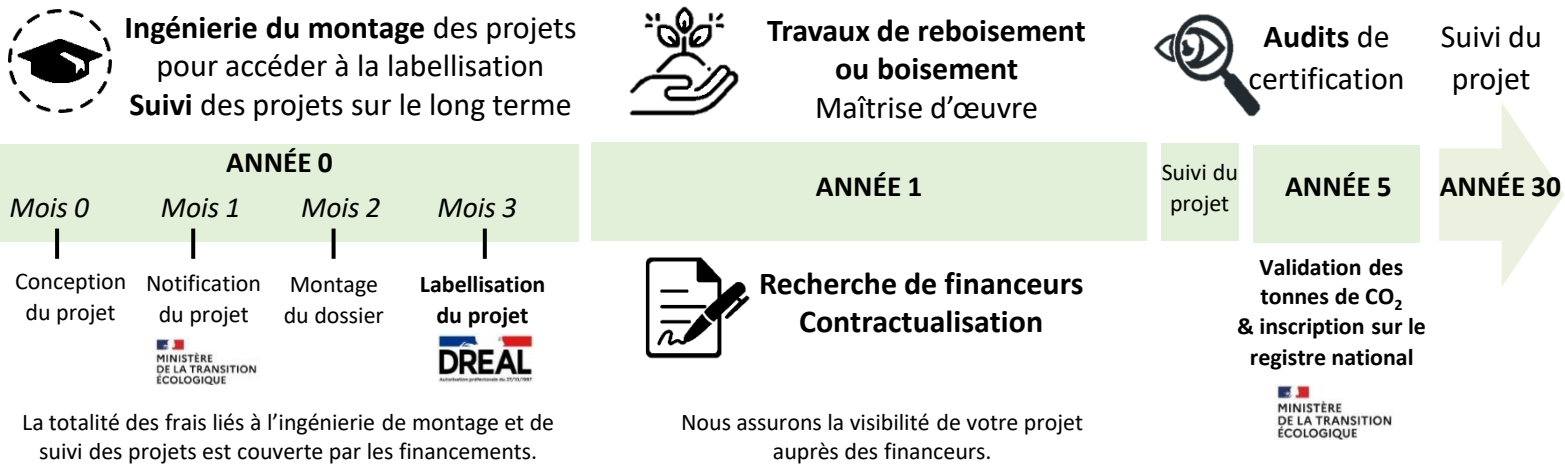
**LABEL BAS  
CARBONE**

Pour étudier votre projet Bas-Carbone, contactez votre coopérative. Nos équipes sont à votre écoute !

Alliance Forêts Bois - Siège social  
80-82 route d'Arcachon – Pierronton  
CS 80416 – 33612 CESTAS CEDEX  
Tél. 05 40 120 100 [contact.lbc@alliancefb.fr](mailto:contact.lbc@alliancefb.fr)



## COMMENT LA COOPÉRATIVE M'ACCOMPAGNE ?



**Savoir-faire/compétences** : nos équipes disposent des compétences spécifiques pour la réalisation et la reconnaissance de votre projet Label Bas-Carbone.

## LES + DE VOTRE COOPÉRATIVE

• Mise en valeur des enjeux et co-bénéfices de votre projet auprès des financeurs :



CARBONE



CHANGEMENT CLIMATIQUE



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



ÉCONOMIE ET EMPLOI LOCAL



SANTÉ DES FORETS



PRÉSERVATION DES SOLS



BIODIVERSITÉ



EAU



PRODUCTION DE MATERIAUX BIOSOURCÉS

• Signature d'un contrat spécifique en vue de réductions d'émissions générées par votre projet Label Bas-Carbone :



### NOS ENGAGEMENTS

Ingénierie du montage de votre projet et calcul carbone pour accéder à la labellisation.

Réalisation des travaux selon les règles de l'art en la matière.

Accompagnement dans votre démarche de **gestion durable et responsable de votre forêt**, vous proposant notamment :

- un **document de gestion durable**;
- une solution d'**assurance** contre les risques tempête et incendie;
- la **certification PEFC** dans le cadre de la certification de groupe d'Alliance Forêts Bois.

Suivi du projet sur le long terme.

### VOS ENGAGEMENTS

Etre **adhérent** ou adhérer à la Coopérative Alliance Forêts Bois pendant la durée du projet.

Avoir un **document de gestion durable** agréé et le respecter, sur la durée du projet.

Respecter et **maintenir l'état boisé** des parcelles sur une période d'au moins 30 ans.

S'acquitter de votre participation au coût des travaux tel que prévu dans le devis.

Accepter les vérifications exigées (audits) par le label.

Accepter les possibles visites terrains demandées par le financeur et Alliance Forêts Bois.